

POLLUTION DE L'AIR PAR LES POUSSIÈRES FINES PM10 A MONTRAVEL



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: **03/04/2012 15h00**

Observations: **Mardi 02 avril 2012 - constat de dépassement**
Terminé

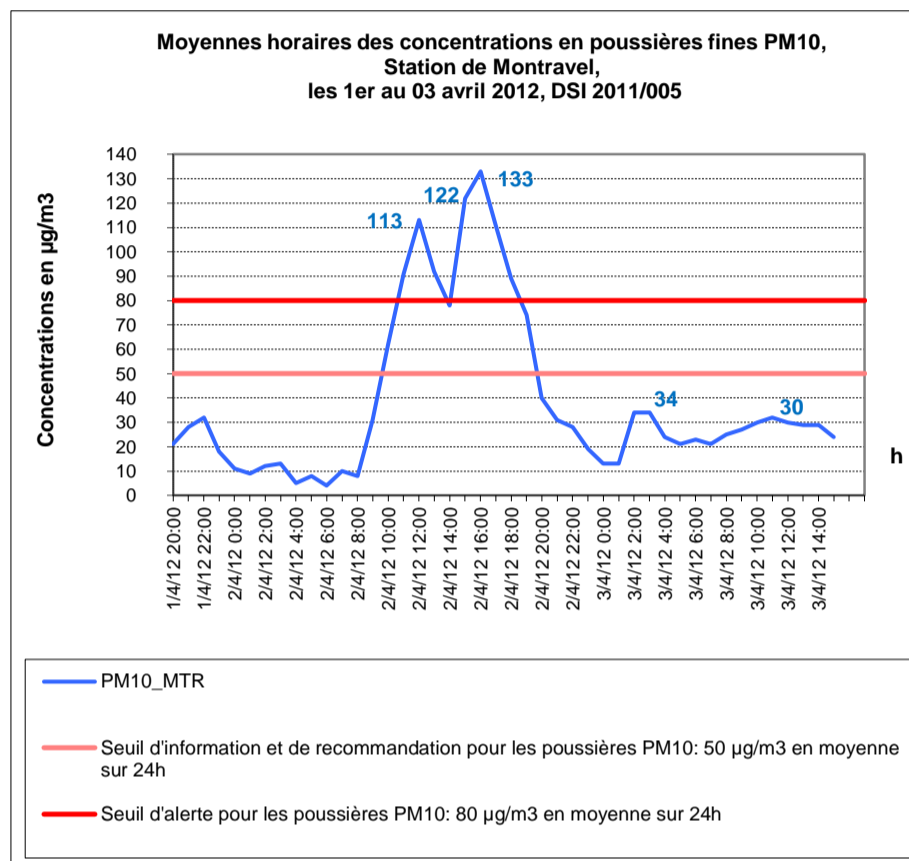
Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de Montravel, Scal-Air a enregistré de fortes concentrations en poussières fines en suspension dans l'air 'PM10', polluant majoritairement d'origine industrielle, à partir du 2 avril 2012. Dès 10h, les concentrations horaires mesurées ont été fortes et sont progressivement redescendues à des valeurs moyennes à partir de 20h. Le seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles (fixé à 50 microgrammes de PM10 par mètre cube d'air en moyenne sur 24 heures), a été dépassé le 03 avril à 2h00, avec une valeur de 50 µg/m3.

Mise à jour à 9h00: le dépassement se poursuit, avec comme valeur repère, 55 µg/m3 mesurés en moyenne sur 24h entre le 02/04 et le 03/04 à 8h puis à 9h.

Mise à jour à 15h00: les concentrations en PM10 sont progressivement redescendues puis se sont stabilisées à des valeurs moyennes de l'ordre de 30 µg/m3. Le dépassement s'est terminé à 12h, avec une concentration en moyenne sur 24h à 48 µg/m3.

Zones concernées	Montravel, quartiers situés à l'Est du site de Doniambo.
Polluant	Poussières fines en suspension PM10
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure d'apparition du dépassement	50 µg/m3 en moyenne entre les 02 et 03/04/2012 à 02h00.
Valeur moyenne sur 24h (concentration) - heure de disparition du dépassement	48 µg/m3 en moyenne entre les 02 et 03/04/2012 à 12h00
Durée du dépassement	11 heures
Moyenne maximale sur 24h glissantes	55 µg/m3, mesurée en moyenne entre les 02 et 03/04/2012 à 08h00 et 9h00.
Moyennes journalières	50 µg/m3 le 02/04/2012



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France : les vents forts (de 10 à 19 kt) de secteurs Ouest-Sud/Ouest à Sud/Ouest ont favorisé entre le 2 et le 3 avril l'accumulation de poussières fines en suspensions PM10 dans l'air ambiant sur Montravel.

Ces poussières fines, dont le diamètre est inférieur à 10 µm, sont d'origines variées, selon les sources d'émissions (naturelle ou humaine). A Nouméa, les hausses des niveaux de poussières PM10 sont essentiellement liées à l'activité industrielle, mais aussi au trafic routier ou à d'autres sources ponctuelles intégrant des phénomènes de combustion.

Mise à jour à 15h00: les vents se sont orientés selon des secteurs Ouest à Nord-Ouest entre 6h et 12h, favorisant la dispersion des émissions d'origine industrielle vers le quartier de la Vallée du Tir, puis selon des secteurs Sud-Ouest à Sud-Sud/Ouest entre 13h et 15h, favorisant cette dispersion vers les quartiers de Rivière Salée et ZI Ducos, zones ne faisant pas l'objet de mesure en continu des poussières PM10.

Pour information, depuis le 1er janvier 2012, suite à l'application du décret français n°2010-1250 du 21 octobre 2010 relatif à la qualité de l'air, le seuil d'information et de recommandation pour les poussières fines PM10 est de 50 µg/m3 en moyenne sur 24 heures. Auparavant, ce seuil était de 80 µg/m3.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il est préconisé de :

- pour les enfants de moins de six ans : ne pas modifier les déplacements indispensables mais éviter les promenades et les activités à l'extérieur;
- pour les enfants de six à quinze ans : ne pas modifier les déplacements habituels mais éviter les activités à l'extérieur, privilégier à l'intérieur des locaux les exercices physiques d'intensité moyenne ou faible et reporter toute compétition sportive qu'elle soit prévue à l'extérieur ou à l'intérieur des locaux ;
- pour les parents et tous les personnels s'occupant d'enfants: être vigilant vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et prendre un avis médical si nécessaire;
- pour les adolescents et les adultes: ne pas modifier les déplacements prévus mais éviter les activités sportives violentes et les exercices d'endurance à l'extérieur ; déplacer dans la mesure du possible, les compétitions sportives prévues à l'extérieur ;
- pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion: adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie. Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Les PM10 en bref:

Les particules ou poussières en suspension constituent un aérosol complexe de substances organiques ou minérales, naturelles ou anthropiques. Les particules liées à l'activité humaine proviennent majoritairement de la combustion des matières fossiles, du transport automobile (gaz d'échappement, usure, frottements...) et d'activités industrielles diverses (sidérurgie, incinération...) mais aussi de sources naturellement (tempête de sable, feux de forêt...).

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure